



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 15 mars 2024

Délibération n°09/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 mars à quatorze heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image [SMPI] Magelis, régulièrement convoqué, s'est réuni aux Ateliers Magelis à Angoulême, sous la présidence de monsieur Philippe BOUTY, Président du SMPI Magelis.

Date de convocation : 27 février 2024.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, François BONNEAU, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Xavier BONNEFONT, Mesdames Martine PINVILLE, Nelly VERGEZ, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : messieurs Michel CARTERET, Jérôme SOURISSEAU, Mesdames Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD, Caroline COLOMBIER, Fabienne GODICHAUD, Nicole BONNEFOY, Hélène GINGAST, Stéphanie GARCIA [Pouvoir à monsieur François BONNEAU].

Membre consultatif présent : monsieur Alain LEBRET.

Membre consultatif absent ou excusé : monsieur Andreas KOCH.

Secrétaire de séance : madame Nelly VERGEZ.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	10
Pouvoir(s)	1
Absent(s)	9
Votants	11

Objet : Compte administratif pour l'année 2023

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le Compte Administratif pour l'exercice 2023, soit :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	5 754 667, 83 €	5 694 078, 94 €	-60 588, 89 €
Investissement	9 532 344, 48 €	11 834 332, 69 €	2 301 988, 21 €
Total	15 287 012, 31 €	17 528 411, 63 €	2 241 399, 32 €

Compte tenu du niveau de l'excédent global de clôture observé à fin 2022, l'excédent global de clôture au 31/12/2023 du Budget du Syndicat Mixte du Pôle Image – Magelis ressort donc à :

	Excédent cumulé au 31/12/2022	Résultat 2023	Excédent cumulé au 31/12/2023
Fonctionnement	2 666 031, 03 €	-60 588, 89 €	2 605 442, 14 €
Investissement	11 048 166, 45 €	2 301 988, 21 €	13 350 154, 66 €
Total	13 714 197, 48 €	2 241 399, 32 €	15 955 596, 80 €

Un rapport traitant de l'affectation définitive des résultats à fin 2023 pour le vote du Budget Primitif 2024 est proposé au vote au cours de la séance de ce Comité Syndical.

Je vous propose de prendre connaissance des éléments du Compte Administratif en examinant les chiffres repris par sections et chapitres budgétaires.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

La consommation des crédits de fonctionnement 2023 s'établit à **5 754 667.83 €**.

L'analyse des dépenses par chapitre comptable fait ressortir les éléments suivants :

Chapitre 011 – Charges à caractère général.

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à l'activité et au développement du Syndicat Mixte (frais de gestion et de structure, communication, honoraires des titulaires des marchés de prestations intellectuelles, prestations diverses liées au fonctionnement...).

☞ Crédits ouverts : 3 085 531.03 €

☞ Consommation : 1 885 488.93 € soit 61 % des crédits ouverts.

Les principaux articles sont les suivants :

- **60612** – énergie, électricité pour 560 060.38 € (+55% par rapport à 2022) ;
- **60632** – fournitures de petit équipement pour 10 086.13 € ;
- **6068** – autres matières et fournitures pour 25 329.71 € ;
- **6132** – locations immobilières pour 50 046.91 € ;
- **61358** – autres locations mobilières pour 26 113.11 € ;
- **614** – charges locatives pour 111 281.92 € ;
- **61521** – terrains pour 19 804.97 € ;
- **615221** – entretien bâtiments publics pour 73 980.11 € ;
- **615228** – entretien autres bâtiments pour 35 244.90 € ;
- **6156** – maintenance pour 88 277.83 € ;
- **6161** – primes d'assurances pour 19 012.01 € ;
- **6182** – documentation générale et technique pour 12 506.82 € ;
- **6185** – frais de colloques (dont salons) pour 130 920.31 € ;
- **6226** – honoraires pour 89 146.84 € ;
- **6231** – annonces et insertions pour 21 312.56 € ;
- **6234** – réception pour 90 319.32 € ;
- **6236** – catalogues et imprimés pour 28 891.38 € ;
- **6245** – transport de personnes extérieures pour 26 162.29 € ;
- **6251** – voyages, déplacements, missions pour 14 730.31 € ;
- **6262** – frais de télécommunication pour 24 579.27 € ;
- **6281** – concours divers, cotisations pour 12 206.08 € ;
- **6283** – frais de nettoyage de locaux pour 35 829.46 € ;
- **6288** – autres services extérieurs pour 81 999.75 € ;
- **63512** – taxes foncières pour 205 431 € ;
- **63513** – autres impôts locaux pour 23 012 €.

Chapitre 012 – Charges de personnel.

Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à la rémunération du personnel propre au Syndicat Mixte, en y intégrant les charges sociales, les cotisations aux organismes de gestion ainsi que les frais de formation.

- ☞ Crédits ouverts : 950 000 €
- ☞ Consommation : 919 503.36 € soit 97 % des crédits ouverts

Chapitre 042 – Transferts entre sections.

- ☞ Crédits ouverts : 670 000 €
- ☞ Consommation : 861 095.65 €

Soit 661 095.65 € au titre des dotations aux amortissements et 200 000 € liés aux écritures de cession du 159/167 rue de Bordeaux.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante.

Ce chapitre regroupe l'ensemble des subventions de fonctionnement versées par le Syndicat Mixte à d'autres organismes publics ou privés.

- ☞ Crédits ouverts : 2 054 032 €
- ☞ Consommation : 1 861 050.68 € soit 90 % des crédits ouverts.

Pour mémoire, les organismes ayant reçu un soutien financier du Syndicat Mixte pour l'année 2023 sont les suivants :

- Formation Recherche / Ecoles de l'image

CCIT- Fonctionnement EMCA	230 000 €
AGCAM – Fonctionnement ENJMIN	640 000 €
Université de Poitiers – Fonctionnement CREADOC 2023	28 200 €
EESI – Résidences narration graphique (solde 2022/2023)	4 800 €
RECA	1 500 €
Association ECOLE 42 – Fonctionnement	473 732 €
SCCUC – Epicerie solidaire	4 800 €
CIBDI / RIBD 2023	4 000 €
Alliance française Bordeaux / cours de FLE	10 000 €
Association Bocaj	12 000 €
Ecoprod	4 500 €
Magelis Solidarité	10 000 €
CNRS / Thèse Cifre	10 000 €
La Nef (concert)	2 000 €

- Associations / Collectifs d'auteurs

Comme une orange	3 500 €
Fichtre Diantre	4 000 €
Eidola	10 000 €
Ion	6 000 €
Les mains sales	15 000 €
Café Creed	3 000 €
Association Le Bouc	4 500 €
Biscoto	18 000 €

Ateliers Mic Mac	1 500 €
Mauvaises graines	3 000 €
Contes de griotte	1 000 €
Azimut	2 000 €
Coven Tales	1 000 €
La Baraka	2 500 €
L'atelier du marquis de crocogoule	6 000 €
Saxifraga	2 500 €
La vie c'est Caillou	2 500 €
Zig Zag Media	5 000 €
Cap BD Angoulême	12 000 €
Animagnax	900 €
Sapin sympa	4 000 €
Très très bien	2 000 €
Passerelle Images	5 000 €
Poiplum	1 000 €

▪ Autres associations

Eurekatech	30 000 €
KissKissBankBank [Game cup]	50 000 €
Cartoon Movie	30 000 €
Prenez du relief	15 000 €
Nef Animation	2 000 €
Festival du film court	7 000 €
French Institute Alliance Française	6 000 €
So Games Nouvelle Aquitaine	29 000 €

▪ Autres

CIBDI / Maison Des Auteurs	2 327.54 €
Cnam Enjmin [festival Spawn]	14 400 €
SA XV	25 000 €

soit un montant total de 1 852 657.19 €.

A ce montant s'ajoutent un montant de 35 314.85 € de créances éteintes, 240 € de créances admises en non-valeur, 1 126.02 € au titre des frais de mission des élus, 34 690.30 € au titre des concessions, brevets, cloud et autres droits, 2.09 € au titre des prélèvements à la source, 1 773.80 € de remboursements divers (charges 2022, trop versés sur inscriptions aux Radi Raf) ainsi que 1.78 de régularisation de tva. Le Smpi a, par ailleurs, dû reverser l'acompte Filet inflation d'un montant de 22 817 € perçu en 2022.

Le Smpi s'est également acquitté en 2023 d'une cotisation de 2 925.50 € pour son adhésion à l'ATD 16.

Chapitre 66 – Charges financières.

☞ Crédits ouverts : 250 000 €

☞ Consommation : 227 529.21 € soit 91 % des crédits ouverts

Il s'agit de divers frais financiers à hauteur de 20 € et des intérêts d'emprunt pour 227 509.21 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement s'établissent sur l'année 2023 à **5 694 078.94 €**.

Chapitre 042 – Transferts entre sections.

- ☞ Crédits ouverts : 670 000 €
- ☞ Réalisations : 660 920.65 € correspondant aux écritures d'amortissements 2023 (amortissement des subventions transférables).

Chapitre 74 – Dotations et participations.

- ☞ Crédits ouverts : 3 429 932 €
- ☞ Réalisations : 3 529 932 €

Les participations statutaires ont été titrées en totalité pour un total de 3 000 000 € qui s'établissent en fonction de la clé de répartition statutaire à :

- Département de la Charente	1 800 000 €
- Ville d'Angoulême	300 000 €
- Région Nouvelle-Aquitaine	600 000 €
- Grand Angoulême	300 000 €

Aux participations s'ajoute un montant de 100 000 € correspondant aux recettes des Rencontres Animation Formation (partenariats à hauteur de 30 000 €) et au partenariat passé avec le CNC (70 000 €).

Par ailleurs, s'est appliquée la convention de partenariat passée pour assurer le fonctionnement de Ecole 42 : une subvention d'un montant total de 429 932 € (Département et Grand Angoulême) a été versée au Smpi.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante.

- ☞ Crédits ouverts : 750 000 €
- ☞ Réalisations : 1 267 626.29 €

Il s'agit :

- des revenus des immeubles pour 833 306.04 €,
- des remboursements des fluides du musée de la BD par la Cité pour 268 863.06 €
- du remboursement par Nexity de charges assumées par le Smpi en lieu et place du Syndic de copropriété pour le Nil et Rue Traversière pour 110 590.67 €,
- des inscriptions payantes aux Radi/Raf pour 26 653 €,
- des régularisations liées à l'octroi des tickets restaurant pour 9 371 €,
- et de diverses recettes (remboursements, dégrèvement, compensation SFT notamment) pour 18 842.52 €.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels.

- ☞ Réalisations : 200 000 €
- Il s'agit des produits des cessions d'immobilisations (vente du 159/167 rue de Bordeaux).

Chapitre 78 – Reprises sur amortissements et provisions.

- ☞ Réalisations : 35 600 €

Après rapprochement de l'état des créances faisant l'objet d'une procédure collective et des provisions constituées, des reprises sur provisions ont été décidées : décision DDCS23051 à hauteur de 33 600 € et décision DDCS23091 à hauteur de 2 000 €.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

La consommation des crédits d'investissement 2023 s'élève à **9 532 344.48 €**.

Les dépenses d'investissement doivent être analysées en tenant compte de la distinction **HORS OPERATION** et **OPERATION INDIVIDUALISEE**. En effet, le vote du Budget Primitif 2023 et les Décisions Modificatives du Syndicat Mixte du Pôle Image avaient individualisé dix opérations :

- Acquisitions foncières
- 164-170 rue de Bordeaux
- 111/117 rue de Bordeaux
- Centre de doc
- 49 boulevard Besson Bey
- Studios Paradis
- Eesi
- Cinéma Eperon
- Laubenheimer
- Extension Résidence étudiante

1 – DÉPENSES D'INVESTISSEMENT HORS OPERATION

Chapitre 040 – Transferts entre sections.

☞ Crédits ouverts : 670 000 €

☞ Consommation des crédits à hauteur de 660 920.65 € correspondant aux écritures (compte 13) liées aux amortissements des participations et subventions 2023.

Ces reprises d'amortissement de subventions d'équipement transférables permettent de neutraliser la charge des amortissements.

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales.

☞ Crédits ouverts : 7 158 128.55 €

☞ Consommation : 7 138 128.55 € correspondant aux transferts en comptes définitifs relatifs au bâtiment du Nil, à des travaux toiture 3 rue tr et à des insertions pour le 49/51 boulevard Besson Bey.

Chapitre 13 – Subventions d'investissement.

La consommation des crédits sur ce chapitre est de 59 700 € correspondant à la réimputation de l'avance d'une subvention Fonds Friches perçue en 2022 pour l'opération 164/170 rue de Bordeaux [écriture initiale imputée au compte 1311 en lieu et place du 1321].

Chapitre 16 – Emprunts.

La consommation des crédits sur ce chapitre est de 665 099.30 € se décomposant comme suit :

- 1641 Amortissement d'emprunts : 660 927.49 €
- 165 Dépôts et cautionnements reçus (remboursement de cautions) : 4 171.81 €

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles.

☞ Crédits ouverts : 274 176 €

☞ Consommation : 17 280 €

- 864 € pour une insertion (marché d'acquisition de matériels audiovisuels pour l'amphithéâtre du Nil),
- 4 176 € pour la réalisation d'une maquette virtuelle,
- 7 680 € pour le site web du Bureau d'Accueil des Tournages
- 4 560 € pour le site web des Radi/Raf.

Chapitre 204 – Subventions d'équipement.

☞ Crédits ouverts : 300 000 €

☞ Consommation de crédits sur ce chapitre : 189 500 €

Soit : - Association La Colline : 2 500 €,

- Association La Baraka : 4 000 €,
- Ecole 42 : 183 000 €.

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles.

Ces dépenses représentent les travaux réalisés par le Syndicat Mixte hors opérations ainsi que l'ensemble des acquisitions de matériels.

☞ Consommation : 230 167.37 €

Les principales dépenses réelles sont :

- Acquisition divers matériels et mobiliers à hauteur de 79 098.83 € dont :
 - 31 943.66 € mobiliers pour la terrasse du restaurant universitaire du Nil,
 - 3 658.77 € matériels informatiques et incendie pour les services du Smpi,
 - 43 496.40 € matériels audiovisuels et informatiques pour Créadoc.
- Travaux sur patrimoine immobilier pour 151 068.54 € :

Bâtiment Nil	60 653.54 €
Studios Paradis	854.87 €
Ateliers Magelis	938.84 €
5/7 rue Traversière	30 013.48 €
102 rue de Bordeaux	360.99 €
99 rue de Bordeaux	5 599.34 €
101 rue de Bordeaux	2 447.70 €
107 rue de Bordeaux	538.61 €
42 rue de la Charente	1 655.00 €
2 rue de la Charente	327.77 €
Musée de la bande dessinée	47 678.40 €

Un montant de 18 663.96 € est proposé en report sur le budget 2024.

Chapitre 27 – Autres immobilisations financières.

☞ Consommation sur ce chapitre : 1 845 € (dépôt de garantie versés pour la location de box).

2 – DEPENSES D'EQUIPEMENT INDIVIDUALISEES**OPERATION n° 0701 : Acquisitions Foncières**

Sur l'exercice 2023 les immeubles situés au 23/27 rue de la Charente (nécessaires pour la réalisation de l'opération d'extension de la résidence étudiante) ont été acquis pour un montant de 77 661.70 €.

OPERATION N°0903 : 164/170 rue de Bordeaux

☞ Crédits ouverts : 544 283.89 €

☞ Consommation : 41 312.94 € (étude de programmation, insertion et début de la mission de maîtrise d'œuvre).

OPERATION N°1501 : 111/117 rue de Bordeaux

☞ Crédits ouverts : 1 019 000 €

☞ Consommation : 161 999.46 € (maîtrise d'œuvre).

OPERATION N°1701 : Centre de doc

☞ Crédits ouverts : 359 000 €

☞ Consommation : 18 953.15 € (prestations topographiques et maîtrise d'œuvre).

OPERATION N°1702 : 49 Boulevard Besson Bey

☞ Crédits ouverts : 223 420 €

☞ Consommation : 59 874.71 € pour l'exécution des marchés travaux passés.

Un reliquat de crédits de paiement sera inscrit au budget primitif 2024 afin de solder l'opération.

OPERATION N°1703 : Studios Paradis

☞ Crédits ouverts : 1 866 298€

☞ Consommation : 71 330.40 € pour la construction d'un plancher métallique après déconstruction du décor des toits de Paris (travaux et assistance à maîtrise d'ouvrage).

OPERATION N°1801 : EESI

☞ Crédits ouverts : 308 000 €

☞ Consommation : 92 982.93 € (étude de programmation et maîtrise d'œuvre).

OPERATION N°1901 : Cinéma Eperon

☞ Crédits ouverts : 251 150 €

☞ Consommation : 1 150 € (dépose partielle d'une cheminée).

Un montant de 8 800.03 € est proposé en report sur le budget 2024.

OPERATION N°2001 : Laubenheimer

☞ Crédits ouverts : 57 000 €

☞ Consommation : 26 905.31 € (maîtrise d'œuvre).

OPERATION N°2102 : Extension Résidence étudiante

☞ Crédits ouverts : 723 964.23 €

☞ Consommation : 17 533.01 € [étude de programmation, création d'accès, mise en sécurité].

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement s'établissent sur l'année 2023 à **11 834 332.69 €**.

Chapitre 040 – Transferts entre sections.

☞ Crédits ouverts : 670 000 €

☞ Consommation : 861 095.65 €

Soit 661 095.65 € au titre des amortissements des immobilisations et 200 000 € liés aux écritures de sortie de l'actif suite à la cession du 159/167 rue de Bordeaux.

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales.

☞ Crédits ouverts : 7 158 128.55 €

☞ Consommation : 7 138 128.55 € correspondant au transfert en compte définitif pour l'immeuble Le Nil.

Chapitre 10 – Dotations – Fonds divers.

☞ Recettes perçues : 24 008.42 € correspond au versement du Fonds de compensation de la TVA 2021.

Chapitre 13 – Subventions d'investissement.

☞ Crédits ouverts : 3 242 700 €

☞ Recettes perçues : 3 802 653.62 €

Les participations statutaires 2023 ont été titrées en totalité pour un total de 3 000 000 € qui s'établissent en fonction de la clé de répartition statutaire à :

- Département de la Charente	1 800 000 €
- Ville d'Angoulême	300 000 €
- Région Nouvelle-Aquitaine	600 000 €
- Grand Angoulême	300 000 €

Par ailleurs, plusieurs subventions ont été perçues :

- Fonds friches à hauteur de 102 653.62 € (42 953.62 € pour le centre de documentation et 59 700 € dans le cadre de la réimputation de l'avance perçue en 2022 pour le 164 rue de Bordeaux)
- Solde subvention de 700 000 € versé par la Région Nouvelle-Aquitaine pour la réhabilitation de l'ensemble immobilier accueillant Ecole 42

Chapitre 16 – Emprunts.

☞ Recettes perçues : 6 437.94 €, correspond à la perception de cautions pour divers immeubles loués.

Chapitre 23 – Immobilisations en cours.

☞ Recettes perçues : 2 008.51 € (remboursement suite à régularisations de révisions sur situations de travaux et régularisation de tva sur avance forfaitaire).

.....

Monsieur Xavier BONNEFONT, 1^{er} Vice-Président du Comité Syndical du Pôle Image Magelis, est désigné Président de séance.

A l'issue de l'examen et du débat sur le Compte Administratif 2023, et préalablement au vote, monsieur Philippe BOUTY se retire de la salle.

Les membres du Comité Syndical adoptent à l'unanimité le Compte Administratif 2023 du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 22 mars 2024
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 22 mars 2024
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 22 mars 2024

Signé: Le Président

**Le Président,
Philippe BOUTY**

